

Installation de la commission de déontologie des élus du Conseil de Paris

Mercredi 6 mai à 15h15, Hôtel de Ville (4e)

Anne Hidalgo ouvrira mercredi la réunion d'installation de la commission de déontologie du Conseil de Paris, qui aura pour mission de veiller, en toute indépendance, à l'application du code de déontologie des élus. Elle étudiera notamment leurs déclarations d'intérêt et de patrimoine.

Anne Hidalgo a fait de la déontologie et de la transparence de la vie publique un acte fort de sa première année de mandature. Paris est la première collectivité de France à avoir adopté, en octobre dernier, un code déontologique fondé sur cinq valeurs essentielles : l'intérêt public, la probité, l'impartialité, l'indépendance et l'exemplarité. Une démarche volontariste, qui a notamment été saluée par la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP) et par l'ONG Transparency International.

Pour veiller à l'application de ce code, Anne Hidalgo a souhaité mettre en place une commission de déontologie, composée de personnalités à l'indépendance et aux parcours indiscutables : un professeur des Universités, trois membres des juridictions administrative, judiciaire et financière, et une personnalité qualifiée issue de la société civile compétente en matière de déontologie. Cette commission se prononcera sur la situation des conseillers de Paris, au regard de tout sujet susceptible de porter conflit d'intérêts. Elle leur soumettra des déclarations de patrimoine et d'intérêts, qu'ils seront tenus de remplir et dont elle vérifiera les éléments.

La réunion d'installation se tiendra mercredi. Les premières minutes seront ouvertes à la presse.

Personnalités présentes :

- Anne Hidalgo, Maire de Paris
- Mao Peninou, adjoint à la Maire, en charge du Conseil de Paris
- Yves Charpenel, Premier avocat Général près la Cour de Cassation, qui exercera la présidence de la commission de déontologie
- Jean-Pierre Bayle, président de chambre à la Cour des Comptes, membre de la commission de déontologie
- Suzanne Von Coester, Maître des requêtes au Conseil d'Etat, membre de la commission de déontologie
- Pascal Beauvais, Professeur à l'Université de Paris Ouest Nanterre, agrégé de droit privé et sciences criminelles, membre de la commission de déontologie
- Roselyne Bachelot, ancienne Ministre, ancienne membre de la Commission sur la rénovation et la déontologie de la vie publique présidée par Lionel Jospin, membre de la commission de déontologie

Date et lieu :

Mercredi 6 mai à 15h15, Hôtel de Ville, 5 rue de Lobau (4e)